



Chantier d'insertion par le vêtement

PROJET ASSOCIATIF

PREAMBULE

L'Association **Inservet** a engagé en mars 2016 une réflexion en vue d'élaborer un projet associatif. Le processus d'élaboration de ce projet, associant l'ensemble des parties prenantes, à savoir les administrateurs, les salariés permanents, les salariés polyvalents et les bénévoles, a bénéficié du soutien du dispositif local d'accompagnement (DLA).

Le présent projet associatif vise à poser un nouveau socle pour l'association, en accompagnement de son déménagement dans les locaux de l'Avenue Jean Jaurès.

Adopté et approuvé par toutes les parties prenantes, il sera un repère et un cadre pour tous. Dans chacune de ses actions, pour chacun de ses choix stratégiques et/ou opérationnels, l'association s'y référera en permanence.

Sur cette base, l'association **Inservet**, implantée sur l'agglomération mancelle, a vocation à agir en insertion sur ce périmètre mais sur l'ensemble du territoire départemental en ce qui concerne la collecte.

HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

L'association Inservet est née en 1995 de la volonté du Secours Catholique de transformer son vestiaire historique de l'agglomération mancelle en un Chantier d'Insertion (valorisation et remise en vente des dons de vêtements).

Pour ce faire, l'association a bénéficié également du soutien de l'association Partage.

6 personnes sont accueillies en insertion et encadrées par 2 salariés permanents.

A partir de 1996, l'association bénéficie de l'intervention d'une vingtaine de bénévoles.

En 2000, Inservet signe une convention avec l'Etat pour accueillir 12 personnes en insertion.

En 2001, un autre site est créé à Coulaines.

A partir de 2006, l'accompagnement des salariés polyvalents est réalisé par une accompagnatrice socio professionnelle salariée.

En 2016 une convention de financement est signée avec le CD 72

En décembre 2016, **Inservet** quitte le site de la rue Beauvils pour intégrer pour le 5 Avenue Jean Jaurès.

NOTRE AMBITION – NOTRE RAISON D'ETRE

- **Contribuer à l'insertion professionnelle et sociale de personnes en difficulté dans l'objectif de lutter contre les exclusions, en favorisant la rencontre, l'échange et la mixité.**
- **Répondre à des besoins vestimentaires, en contrepartie d'une participation modeste, dans un lieu ouvert à tous.**

Dans ce but, nous proposons notamment comme moyen d'agir:

- des emplois,
- des accompagnements
- et des formations adaptées

en nous appuyant sur la collecte, le tri, la valorisation et la redistribution de vêtements et d'objets divers.

NOS VALEURS

- Nous avons la conviction que chaque personne est en capacité d'évoluer.
- Nous prônons le respect de l'autre, le respect des différences, le respect de la parole.
- Nous attachons la plus grande importance à la dignité de chacun.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Toutes les actions mises en œuvre visent l'autonomie des personnes.

Inservet, inscrit sa démarche en partenariat avec les acteurs de l'insertion du territoire et s'appuie en particulier sur les salariés et les bénévoles.

Inservet se donne en permanence les moyens de réexaminer ses actions et ses pratiques, de les adapter à l'évolution du public et de son environnement socio-économique.

NOS MISSIONS

Inservet s'engage à:

- **Accueillir** chacun et lui offrir un cadre structuré
- **Former** en interne ou en externe afin de permettre à chacun de s'approprier ou de développer des compétences
- **Accompagner** afin de permettre à chacun de franchir des étapes, d'organiser son parcours, de travailler des projets
- **Répondre** aux besoins vestimentaires, essentiellement à l'intention des personnes en situation modeste
- **Contribuer** à un développement durable en favorisant le réemploi ou le recyclage des textiles inutilisés.

NOS MOYENS

- Une gouvernance forte et présente

Inservet est une association dont la gouvernance est assurée par:

-un Conseil d'Administration composé des membres de droits et de membres élus par l'assemblée générale et d'un bureau. Instances de pilotage de l'Association, ils sont garants du respect du projet associatif.

-un(e) directeur(ice) recruté(e) par le C.A, chargé(e) de la mise en œuvre concrète et du bon développement du projet associatif. Il (elle) est force de propositions auprès du C. A. La Direction anime l'équipe de salarié(e)s, assure le bon fonctionnement du Chantier d'Insertion (salarié(e)s et bénévoles) et la qualité de l'accompagnement.

- **Des bénévoles**, force dans le secteur et appui essentiel, collaborent avec l'équipe (permanent(e)s et salarié(e)s en insertion) à l'accomplissement du projet associatif. .

Inservet s'appuyant sur le bénévolat inscrit le renouvellement de celui-ci comme une priorité et une préoccupation permanente. Le CA mandate un de ses membres pour aider à l'animation du groupe de bénévoles.

- Une équipe de salarié(e)s : permanent(e)s et salarié(e)s polyvalent(e)s

- Un accompagnement de qualité, assuré par des encadrants techniques et des chargés d'insertion, mettant tout en œuvre pour permettre la prise en compte la valorisation et le développement des compétences de chacun et favorisant l'initiative.

- Une diversité de postes de travail existant et à créer selon les besoins.

- Une évaluation permanente de notre action afin d'assurer l'adéquation offre-besoin-environnement, ainsi que l'adaptation de nos réponses.

- Un partenariat actif avec les autres structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) du secteur, porté par le CA et la Direction, pour favoriser l'intégration professionnelle et nous concentrer sur notre métier.

- Des conventions avec les pouvoirs publics ainsi qu'une structure financière forte, condition de notre indépendance.